

CONSEIL SUPERIEUR DE LA MARINE MARCHANDE

Séance du Mardi 9 février 2010 - 10h30/12h30

*(Salle D rez de chaussée du MEEDDM entrée 244 boulevard Saint Germain
Début de séance à 10h30 précises)*

AVIS

■ Examen du projet de décret portant création de l'École Nationale Supérieure Maritime.

Abstentions	: 1
Contre	: 8
Pour	: 21

Le Conseil supérieur de la Marine marchande donne un avis favorable au projet de décret portant création de l'école nationale supérieure maritime.